

qu'après tant de sacrifices faits de sa part au repos public & au désir de voir le système de l'Europe sur un pied solide & parmanent, le fruit qu'elle en attend ne pourra pas lui manquer. On n'a qu'à lire la Déclaration donnée sur les Garnisons Espagnoles par le Ministre Britannique, & adoptées par Mrs. les Etats Généraux dans leur Acte d'Accession, pour être pleinement convaincu, que la confiance qu'on vient de dire a été l'unique motif qui a déterminé l'Empereur sur le choix qu'il avoit à faire.

La Cour d'Espagne voyant ses esperances frustrées, prit le parti de dissimuler, & elle feignit de vouloir adopter ce qui à cet égard avoit été stipulé & promis par sa Majesté Britannique. L'Empereur étoit alors bien armé en Italie : Ses Troupes étoient dans Parme & Plaisance, & il n'auroit pas été aisé de les en déloger. On vint donc à la conclusion du Traité du 22. Juillet 1731. Mais on ne fut pas long-tems à s'appercevoir que le nombre des Traités n'arrêteroit gueres la Cour d'Espagne, & que pour avoit multiplié ses engagements, on n'auroit pas une meilleure foi à attendre de sa part à l'avenir, que l'on en avoit éprouvé par le passé. Trois jours après la signature du Traité de Vienne, le Pere Ascanio en signa un autre à Florence, nullement combinable avec le premier. On fit sentir la contrariété qu'il y avoit entre l'un & l'autre par les remarques qui furent communiquées tant au Duc de Liria qu'à Mr. de Robinson. La vérité étoit trop palpable pour n'être pas reconnuë. Le Duc de Liria conjointement avec le Ministre Anglois, signa la Déclaration dressée pour rectifier la Convention de Florence, & le Roi Catholique modifia la Ratification de cette même Convention dans le même tems qu'il ratifia purement & simplement ce qui avoit été conclu à Vienne. Tout ceci fit renaitre  
les